



## **Les médias associatifs en Rhône-Alpes**

### **Introduction :**

## **Les médias citoyens à la croisée des chemins**

**Thierry Borde**

## Les médias citoyens à la croisée des chemins

Considérer l'histoire récente des médias associatifs audiovisuels (radios et télévisions) et écrits en France, c'est appréhender l'histoire des trente ou quarante dernières années dans toute leur fulgurance. Des «télés brouettes» et des «radios pirates» à l'avènement aujourd'hui – ou était-ce déjà hier ? - du web 2.0, de l'enthousiasme des pionniers « bricoleurs » de l'audiovisuel citoyen des années 1970-1980 aux « geeks » d'aujourd'hui, de la communication sociale de proximité au réseau globalisé, cette histoire débouche désormais sur un tournant essentiel. Croisement de toutes les aspirations citoyennes, de toutes les « lames de fond » qui, de l'écologie au social, en passant par l'expression culturelle, le numérique libre ou l'économie sociale et solidaire, ébranlent peu à peu les fondements capitalistiques d'un système-monde de moins en moins humainement et écologiquement soutenable. Dans ce tournant où se joue la possibilité de construire un « autre monde », se joue aussi l'avenir des médias citoyens tels que nous les connaissons aujourd'hui. L'avènement du numérique vient bouleverser pratiques et usages, tandis que les coups de boutoir du libéralisme débridé et des crises financières menacent le secteur associatif de moins en moins soutenu par les financements publics.

L'exemple des médias associatifs est représentatif de l'enjeu pour de nombreux acteurs citoyens d'un autre modèle de développement, un modèle non financier, voire non commercial qui replacerait l'humain au centre des logiques économiques. Non commerciaux, les médias associatifs rejettent le modèle économique lié aux recettes publicitaires. L'enjeu pour ces structures est aujourd'hui celui de la pérennisation d'un autre modèle économique, ni public, ni privé, qui pourra trouver sa réalisation dans l'économie sociale et solidaire, à condition que des politiques économiques soient enfin orientées vers ce secteur.

Il s'agit donc aujourd'hui de continuer de construire ce modèle sur ses deux piliers constitutifs : celui de la liberté et de l'indépendance des médias et celui d'acteurs au service du développement de leurs territoires. Cette construction devra se poursuivre sur les principes de cette économie sociale et solidaire qui s'impose peu à peu comme une logique locale indépassable et grâce à la reconnaissance accrue des partenaires territoriaux et le soutien des pouvoirs publics locaux comme nationaux.

Par des soutiens octroyés sur des critères précis, l'Etat et les collectivités locales ont la possibilité, à peu de frais, de permettre ce développement aux médias citoyens. Ce soutien serait un choix politique au sens le plus noble du terme. Il serait le choix d'une cité de liens humains en construction continue, d'une cité qui se construit et se développe à partir de ses territoires, avec ses citoyens, dans le respect des valeurs humaines, sociales et solidaires de notre démocratie.

## Les médias associatifs : des outils citoyens pour le développement des territoires

Il y a trente ans, la bande FM était « libérée », permettant une révolution tranquille dans l'appropriation par les citoyens des moyens de communication et d'expression démocratiques. Libérée du joug du monopole étatique sur la radio et la télé-diffusion, la société française s'ouvre à d'autres formes de cultures, à de nouvelles manières d'exercer sa citoyenneté. Avec les médias associatifs, de nouveaux outils d'éducation populaire se mettent en place.

Cette vague nouvelle naquit dans un terreau complexe d'évolution sociale, économique, culturelle, technique et politique. Les années 1960 puis post-68 sont celles de la libération sociale des individus, d'aspirations culturelles nouvelles. Durant cette période évoluent aussi les techniques, en même temps que l'Etat garde le monopole sur la diffusion télévisée et radiophonique. L'évolution économique des années 70 provoque ses premiers grands dégâts sociaux et la radio – alors « pirate » – devient un outil privilégié des luttes ouvrières ou des mouvements écologistes par exemple. Pour la première fois, les citoyens peuvent s'approprier les moyens de communication modernes. Avec Lorraine Coeur D'Acier, toute une région se réconcilie et lutte unie aux côtés de ses mineurs.

Les développements parallèles des radios associatives, du mouvement des télévisions participatives et de certains titres de la presse écrite alternative ont permis d'inventer de fait une définition du média communautaire à la française. Cette définition leur octroie un rôle fort dans leurs territoires. Médias locaux, ils sont aussi des outils de lien social et d'éducation populaire. Ainsi, dans le cadre du financement des radios associatives par le FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique), la loi définit celles-ci comme radios de communication sociale de proximité.<sup>1</sup> Médias communautaires, médias « participatifs », ou de communication sociale de proximité, ce modèle reprend la nécessité d'une information alternative réalisée en opposition à celle des médias dominants. Mais les rapports de domination changent et c'est contre un modèle commercial et non plus contre le monopole étatique que la ligne de l'alternative va se définir à partir des années 1980.

Les médias audiovisuels associatifs français se sont développés en accord avec cette définition, en lien avec l'évolution des médias communautaires dans le monde, mais aussi en se créant une identité éditoriale forte, axée autour des problématiques citoyennes, sociales, solidaires, culturelles et écologiques. L'appropriation par le plus grand nombre de la pensée et des thématiques des

---

<sup>1</sup>« La mission de communication sociale de proximité est entendue comme le fait de favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels, l'expression des différents courants socioculturels, le soutien au développement local, la protection de l'environnement ou la lutte contre l'exclusion. » (Source : [Qu'est-ce que le FSER, site du Ministère de la culture et de la communication](#))

initiatives et luttes citoyennes dépend aussi de la capacité de chacun de s'emparer des moyens d'expression et de communication sociale, et ainsi de se réapproprier une partie de l'espace public et de son pouvoir citoyen.

Dès l'origine une identité propre est créée par leurs statuts. Associatifs et non commerciaux, ces médias se définissent en opposition et comme alternative au système financier qui gère les médias dominants et leurs contenus. Entre médias commerciaux et service public, ils sont cet entre-deux, ce « tiers-lieu citoyen » que d'aucuns ont nommé le « tiers-secteur ». Seul le statut associatif pouvait leur permettre de garantir à la fois leur indépendance éditoriale et la pérennité de leurs actions au service du développement local. Ces liens des médias à leurs statuts, à leurs territoires et leurs habitants sont significatifs de la réflexion aujourd'hui à la base du concept de l'Economie Sociale et Solidaire. Nul étonnement de voir au cours du temps les médias associatifs et leurs représentations collectives accompagner l'évolution de cette nouvelle forme d'économie. Ils sont aujourd'hui, naturellement, les médias de l'ESS. Ainsi, la Confédération Régionale des Radios Associatives Non Commerciales de Rhône-Alpes (CRANC-RA) est membre de la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), le Syndicat National des Radios Libres (SNRL) participe à l'USGERES (syndicat des employeurs de l'ESS), les télévisions de la Fédération Nationale des vidéos de pays et de quartiers se regroupent autour de la définition de l'ESS et de nombreux titres de la presse écrite et/ou web sont acteurs des démarches locales du mouvement social et solidaire (citons en autres Et Faits Planète en Haute-Savoie ou Zoomacom dans la Loire).

En effet, dès le début, dès Lorraine Cœur d'Acier, dès Télé Saugeais, radios et télévisions se définissent comme médias de territoires, concernés par la vie locale, mais en la confrontant à la réflexion globale de réalités de plus en plus mondialisées. Sur ces bases et avec des paramètres différents quant à leurs évolutions respectives, les radios associatives de catégorie A – reconnues et aidées par l'Etat - , les télévisions participatives, et des journaux alternatifs s'imposent peu à peu comme des outils extrêmement pertinents au service de leurs territoires. Outils d'éducation populaire, ils ont rapidement trouvé leur complémentarité avec les structures traditionnelles de ce secteur (MJC, Centres Sociaux...). Tous les médias associatifs de Rhône-Alpes travaillent en partenariat avec les structures d'éducation populaire de leurs territoires. De nombreuses radios et télévisions associatives sont reconnues comme organisme de formation et mettent en place des processus éducatifs riches et variés à destination des habitants de leurs communes et de leurs quartiers. Citons les formations -échanges européens organisés régulièrement par Radio d'Ici à Saint-Julien-Molin-Molette, les ateliers d'insertion socio-professionnels de Radio Méga à Valence, les formations « tourner-monter » de Bresse TV à Bourg-en-Bresse, ou simplement l'action quotidienne de Info RC, la radio en milieu scolaire du bassin d'Aubenas.

Les médias sont donc des outils d'éducation populaire, ils assurent un rôle de médiation vers le savoir et pour l'émancipation citoyenne par l'appropriation d'outils de communication ad hoc. Peu à peu, les savoir-faire développés, leurs actions au sein des territoires les ont rapidement institués comme liens et comme cœurs de réseaux, seuls capables de faire se rencontrer tous les acteurs - citoyens, politiques et économiques - d'un même lieu.

Par leur histoire, ils sont médias de lutte, médias de l'indignation telle que la définit aujourd'hui Stéphane Hessel. Ils sont aussi, et surtout, dans leur diversité et leur complémentarité, les médias de la transformation et de la construction sociale. Ils sont des outils au service de la réappropriation démocratique, écologique et culturelle des territoires par les citoyens. Ils ont créé des formes d'organisation alternatives - associatives et non commerciales – se situant d'emblée dans un modèle d'économie sociale et solidaire en devenir. Ils ont accompagné les luttes sociales, les luttes écologiques, du plateau du Larzac en 1977 à la résistance contre l'exploitation du gaz de schiste aujourd'hui. Ils ont aussi créé, et accompagné la création de nouveaux processus d'éducation populaire et de participation citoyenne. Héritiers des radios pirates qui militaient en faveur de la diversité musicale, ils sont aussi devenus les garants de l'existence d'une vie culturelle locale, de la promotion des scènes artistiques et musicales émergentes.

Aujourd'hui, face à la confiscation des grands enjeux humains, économiques et écologiques par les acteurs du tout libéral, la résistance citoyenne s'organise. L'écologie, accompagnée du concept controversé de développement durable, est devenue une thématique primordiale face à l'évidence de l'entropie<sup>2</sup> et des limites de notre planète. La relocalisation de l'économie est devenue une évidence face aux défections de toutes les grandes industries ; l'économie sociale et solidaire est devenue une urgence pour de nombreux territoires ; la démocratie participative est devenue une véritable aspiration populaire.

---

2 Nicholas Georgescu – Roegen : *The entropy law and the economic process* – Harvard University. 1971

## L'ère numérique

Ces nouvelles vagues de contestation, mais aussi de créativité citoyennes se déroulent aussi désormais sur de nouveaux champs d'activisme ouverts par les technologies nouvelles. Internet et plus particulièrement désormais les technologies du web 2.0, a créé de nouvelles perspectives. De nouveaux usages citoyens s'y développent sur une ligne de friction avec un web financier et commercial où se jouent les nouveaux enjeux économiques mondiaux.

Face à ces enjeux, Philippe Aigrain nous questionne dans *Cause Commune* : « Viserons-nous simplement un nouvel âge de la technique dans lequel des systèmes opaques de centralisation de l'information nous géreront comme une ressource ou comme une marchandise, ou bien œuvrerons-nous à la mise en place d'une écologie sociale des échanges d'information où individus, groupes sociaux et communautés humaines se construiront en orientant le développement des techniques ? »<sup>3</sup>

Depuis les années 1990 – 2000, internet et les technologies numériques marquent une nouvelle (r)évolution dans le monde des télécommunications. Les médias se numérisent, utilisent de plus en plus internet comme moyen de diffusion secondaire (les radios associatives de la CRANCRA ont toutes une diffusion internet par streaming par exemple), voire principal comme les télévisions associatives qui n'ont aucun autre canal de diffusion, en dehors des projections et événements publics ou de la distribution de dvd. De nouveaux médias naissent, uniquement présents sur internet (citons pour exemples le Lyon Bondy Blog, ...Et Faits Planète ou encore Free Landz.... ). D'autres se transforment vers des publications numériques moins coûteuses que le format papier. Ainsi, à Annecy, la parution papier du *Journal* a désormais laissé place au site internet *Librinfo 74*. Aujourd'hui, le web 2.0 et ses évolutions à venir marquent un tournant radical dans les usages citoyens.

Les réseaux sociaux connaissent un succès sans égal et leurs usages citoyens ne sont plus à prouver, notamment depuis les récentes révolutions tunisienne et égyptienne. A côté de ceux-ci, qui restent avant tout des produits commerciaux, se développent de nombreux usages collaboratifs. Les logiciels et outils libres de droit sont l'expression de la volonté collective de nombreux citoyens de par le monde de faire de la solidarité, de l'indépendance et du non commercial des règles d'or. Cette notion de « collaboratif » ou de « coopératif » renouvelle et complète dans l'univers numérique celle posée dans le « monde réel » par les acteurs du participatif et en particulier les médias.

Dans ce début de siècle numérique, la philosophie et la pratique du « libre » qui vise à créer du

3 *Cause Commune, l'information entre bien commun et propriété* ; Philippe Aigrain. Fayard 2005

bien commun universel est la seule en mesure d'enrayer la progression des fractures sociales, géographiques et cognitives dans nos territoires et dans le monde. Elle est la seule aussi à pouvoir garantir l'indépendance des médias associatifs dans les évolutions à venir de l'espace numérique. Ces nouvelles technologies révolutionnent le monde des médias et questionnent leurs pratiques et leurs identités. La question « Qu'est-ce qu'un média ? » déjà bien complexe jusqu'ici, demande de nouvelles bases de réflexion. Tandis que les pratiques économiques très libérales des grands groupes de presse continuent de discréditer la déontologie et le symbole de la carte de presse, presses associative et web montrent qu'il est possible de produire de l'information et des contenus de qualité hors du système socioéconomique établi et du paysage médiatique institué.

De plus, internet, et d'autant plus avec ses nouveaux supports de plus en plus mobiles et conviviaux, permet aujourd'hui d'envisager très clairement de nouveaux types de médias. Médias « globaux » qui sauront allier l'écrit, l'image et le son dans un même titre. Le web ne semble pas pour l'instant offrir de modèle économique viable pour les médias commerciaux. Mais pour les médias associatifs au fonctionnement budgétairement bien plus léger, le numérique peut offrir aujourd'hui de nouveaux horizons pleins de perspectives de développement. Apparaissent de nouvelles possibilités de diffusion, de nouvelles manières de produire, de stocker et d'archiver les contenus. Internet s'avère un outil remarquable pour des acteurs dont la mission première est de créer des liens et des réseaux dans leurs territoires et au-delà.

Les nouvelles formes de participation citoyenne qui s'y développent représentent une forme de créativité qui dépasse sans doute celle qui présida au lancement des radios associatives en 1981. Cette tendance est mondiale et interconnectée. Elle met en rapport le local et le global en un clic. Elle permet aux citoyens du monde entier de collaborer aux créations les plus diverses. Sous l'égide de la philosophie du « libre », elle permet la production d'un savoir universel. Tout le monde connaît le remarquable exemple donné par Wikipédia dans la constitution d'une encyclopédie collaborative universelle. Ainsi depuis quelques années la confédération des radios associatives de Rhône-Alpes a mis en place un serveur de sons internet communs à toutes ses radios. Chaque radio de la région peut déposer des émissions qu'elle souhaite partager avec les autres. Alors que l'usage n'en est pas encore partagé par toutes les radios adhérentes, le serveur comptabilise aujourd'hui plus de 3000 émissions et reportages en accès public et libre<sup>4</sup>. Le site [www.mediascitoyens.org](http://www.mediascitoyens.org) met en valeur ces contenus en les confrontant avec des vidéos, articles ou dossiers de presse écrite. Le numérique représente aussi une capacité nouvelle de stockage, d'archivage et de mise en valeur de contenus médiatiques. Ces contenus issus des médias associatifs locaux constituent, ainsi regroupés, une véritable mine d'informations et de mémoire locale. Leur mise en valeur sur internet peut être une véritable plus-value pour les territoires.

---

4 <http://www.cranra.org/Emissions-en-acces-libre>

De nouvelles manières de faire circuler l'information sont apparues, à travers l'usage des réseaux sociaux, avec la pratique des sites collaboratifs, des lettres d'information ou des réseaux d'échanges par mail. Ainsi, désormais il est possible de mettre en place des web radios ou web tv éphémères lors d'évènements ponctuels. A côté de ces outils, de nouveaux médias se construisent, des sites collaboratifs prennent une dimension réelle de médias. La notion de professionnel-amateur initiée dans les médias associatifs prend dans la sphère numérique une dimension massive et mondialisée.

Avec les espaces publics numériques et d'autres structures émergentes, les acteurs du web 2.0 s'organisent et se structurent, deviennent les moteurs du développement des territoires numériques. Localement, les nouveaux médias web agissent tout autant en partenariat avec les acteurs du libre, du numérique collaboratif ou dans l'univers de l'économie sociale et solidaire, faisant de l'appropriation citoyenne des usages numériques un objectif transversal. Ces nouveaux usages d'internet refaçonnent les territoires, se servent de la dimension globale et mondialisée du web pour redonner au local ses lettres de noblesse. La communication sociale de proximité, la participation citoyenne, l'éducation populaire peuvent ainsi trouver dans la notion de « territoires apprenants »<sup>5</sup> des perspectives enthousiasmantes à la mesure de leurs vocations.

---

5 Jean-Pierre Jambes : *Territoires apprenants. Esquisses pour le développement local du 21ème siècle*. L'Harmattan. 2001



## Convergences

De fait, derrière cette collaboration souhaitable entre médias associatifs et acteurs du numérique collaboratif, se dessine l'enjeu de la construction des territoires de demain. Les territoires numériques vont peu à peu compléter les territoires physiques, générant de nouveaux espaces. Nouveaux espaces citoyens mais aussi nouveaux espaces commerciaux. L'enjeu ici est donc d'agir afin de préserver au sein de ces nouveaux espaces des lieux citoyens, lieux de résistance, de construction et de transformation sociale, lieux d'une véritable émancipation citoyenne. Ces «lieux» - ou plutôt que de « lieux », pouvons-nous parler de liens, d'échanges, de flux d'informations dont l'organisation fera les territoires de demain – seraient alors, comme le sont déjà les médias associatifs locaux à un autre niveau, les points d'ancrage d'une intelligence collective agissante dans l'espace public. Au cœur des réseaux et des échanges, créateurs de liens par vocation, acteurs volontaires ou contraints du numérique, les médias associatifs se doivent aujourd'hui d'être les moteurs, sur leurs territoires, de cette nouvelle lutte pour l'appropriation de l'espace public par les citoyens.

S'il apparaît inéluctable que les journaux, radios et télévisions associatives se développent sur ces espaces numériques nouveaux, il ne s'agit pas ici de dire qu'ils doivent tous se transformer radicalement en nouveaux médias 2.0. Ainsi, la mise en place de la radio Numérique Terrestre ne devra pas signifier la fin de la diffusion en FM. De la même manière la RNT n'évitera pas le développement des radios sur le web. Les médias associatifs doivent aujourd'hui construire du neuf en n'oubliant pas leur histoire et en appréhendant leurs complémentarités.

Les mouvements citoyens s'organisent dans les territoires et se diffusent mondialement. Leurs acteurs sont des militants nouveaux, mobilisés autour des causes écologiques, altermondialistes, économiques, culturelles ou solidaires. Acteurs à part entière de ces luttes, les médias associatifs se doivent désormais d'être porteurs de leur convergence. Car, s'il semble évident que ces causes sont aujourd'hui totalement complémentaires, leurs développements respectifs continuent de s'opérer sur des lignes parallèles, assez peu poreuses. L'ESS est naturellement l'économie dans laquelle l'écologie est possible, mais acteurs de l'ESS et de l'écologie constituent des réseaux bien distincts ; les réseaux solidaires et écologiques se développent sur la toile avec des outils coopératifs cependant que les acteurs du web collaboratif développent une philosophie écologiste et solidaire autonome...

Acteurs de cette convergence, au cœur de tous ces réseaux et de leurs territoires interconnectés, à la croisée de ces nouveaux chemins citoyens, les médias associatifs ont l'opportunité d'être les

vecteurs d'une dynamique réelle de transformation sociale. Déjà, au fil des plateaux télé, des émissions de radio, des dossiers écrits, ces acteurs citoyens se croisent et échangent partout dans les territoires. C'est cette dynamique qu'il faut continuer. En prenant aussi dès maintenant le tournant du numérique et du web collaboratif, porteur de nouveaux espaces d'actions, de nouveaux processus de participation citoyenne.

C'est ainsi que se construiront les médias citoyens du 21<sup>ème</sup> siècle. Cette construction se fera dans la synthèse de la philosophie originelle de nos médias et des technologies et mobilisations nouvelles de ce siècle. « *Comment changer le monde sans changer les médias ?* » s'interrogeait Blanka Ekhout, ex-présidente de *Vive Vénézuela*. Les médias citoyens du 21<sup>ème</sup> siècle seront ceux de l'union des luttes et de la construction sociale. Médias locaux au cœur des réseaux citoyens mondialisés, ils seront les acteurs essentiels de la citoyenneté dans leurs territoires. A moins qu'ils ne ratent ce tournant, laissant la place libre aux secteurs marchands désireux de s'emparer des espaces publics encore vierges.

Pour cela, la convergence doit aussi s'opérer parmi les médias eux-mêmes, par la découverte de la complémentarité de chacun d'entre eux, télévisions participatives, radios associatives, presse écrite alternative et désormais aussi médias de la génération 2.0. Internet et ses usages permettent aujourd'hui de mettre en complémentarité l'image, le son et le texte pour un traitement global des contenus. Quelle richesse de contenus spécifiques et de couverture territoriale qu'un projet collectif de médias associatifs ! Quelle dynamique de partenariats et de mobilisation citoyenne ces actions peuvent générer ! Loin d'une simple caméra ajoutée à une émission de radio, loin du seul enregistrement ou de la retranscription d'un plateau tv par d'autres médias, il s'agit dans ces actions de mettre en complémentarité des savoirs-faire différents et de créer de leur rencontre, une véritable plus-value de sens et d'intelligence collective. Les enrichissements mutuels se font alors dans tous les domaines : techniques, éditoriaux, participatifs... Les possibilités ouvertes par ce type de collaborations sont infinies. Les projets menés par MédiasCitoyens depuis quelques années le prouvent très clairement, des couvertures annuelles des Dialogues en Humanité à Lyon, à celle de l'Université Européenne de l'engagement de l'AFEV ; des thématiques de l'Economie sociale et solidaire à celles de la démocratie participative ou de l'écologie. Le site internet [www.mediascitoyens.org](http://www.mediascitoyens.org) relaie régulièrement ces actions collectives. Ainsi, la mutualisation des archives entre médias d'un même territoire peut-elle générer la constitution de la plus riche des médiathèques locales, porteuse de la mémoire citoyenne d'une région. La mise en réseaux de ces médiathèques à travers le monde par des protocoles simples du type OAIPMH<sup>6</sup> pourrait constituer une formidable base de données universelle...

---

6 OAIPMH : Protocole libre permettant de mettre en réseau de nombreuses bases de données. Pour en savoir plus, lire sur le site du Ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/OAI-PMH.htm>

L'analyse de l'évolution récente des pratiques des médias citoyens montre d'ailleurs clairement une convergence vers les nouveaux modes de production, de participation et de diffusion numérique. Si tous les médias associatifs institués conservent leurs modes de fonctionnement traditionnels, peu à peu tous le complètent d'une part numérique, tant au niveau des outils de production que de la diffusion. Parallèlement, de nouveaux médias naissent sur internet, qui renouvellent les modes de production, de diffusion et de participation. De plus, des sites participatifs au web collaboratif, la participation citoyenne y prend un essor tout à fait remarquable grâce à la simplification des techniques et des processus de production – participation. Dans tous les cas, médias anciens ou nouvelles formes numériques, tous convergent vers des formes de diffusion numériques sur internet, que ce soit leur mode de diffusion principal ou simplement complémentaire.

Pour autant, les sites et blogs participatifs sur internet ne correspondent pas tous à une éventuelle définition d'un média de presse et/ou assumant une mission de communication sociale de proximité. Et c'est bien là qu'apparaît évidente et nécessaire la complémentarité entre les médias associatifs traditionnels et ces nouvelles formes d'expression populaire. Tandis que le web collaboratif et les nouveaux médias participatifs ont développé un savoir-faire et des outils remarquables de participation citoyenne, les médias associatifs ont de longue date développé un savoir-faire journalistique et des pratiques d'éducation populaire. De plus, tandis que les nouveaux médias numériques maîtrisent mieux que quiconque la diffusion (« virale ») sur le web, les médias associatifs maîtrisent les modes de diffusion traditionnels et encore très populaires : FM, édition papier, voire réunions publiques (projections, enregistrements...).

La complémentarité entre médias télévisuels, radiophoniques, de presse écrite et avec les médias de la nouvelle sphère internet semble donc bien évidente. Elle s'impose peu à peu à chacun, mais il reste encore à creuser le terrain de l'union. C'est aussi l'objectif de MédiasCitoyens : faire se rencontrer ces initiatives qui, jusqu'alors, se sont développées de manières très parallèles ; mutualiser les savoirs-faire au service des citoyens et de leurs initiatives semblent être aujourd'hui une priorité pour tous les médias citoyens. Seule, par ailleurs, une entente des médias associatifs leur permettra de continuer d'exercer leur rôle dans les territoires dans les années à venir. Face aux coups de boutoir des baisses des aides publiques et du contexte économique, face aux aspirations hégémoniques des secteurs financiers et commerciaux, dotés de budgets minimalistes, les médias associatifs ne trouveront d'issue que dans leur union au service des citoyens et de leurs territoires.

Depuis les mines lorraines et le Larzac des années 1970, les luttes ont évolué. Elles sont aujourd'hui devenues les lieux où naissent de véritables forces de transformations sociales. Le modèle représentatif et syndical des luttes a vécu. Il laisse la place aujourd'hui à des espaces citoyens ouverts, champs de forces en mesure de se développer et de se régénérer à l'infini grâce aux

contributions de millions de citoyens interconnectés à travers le monde.

A la croisée des chemins de ces « lames de fond » citoyennes, face à leur propre responsabilité de s'unir pour s'engager dans les nouveaux horizons du 21ème siècle, les médias citoyens peuvent être les outils de la convergence, les médias de la construction d' « un autre monde possible ». Comme ils furent les outils de la libération culturelle il y a trente ans. Comme ils sont devenus pour l'UNESCO les outils du développement local des pays les plus pauvres. Comme ils sont les vecteurs de l' « empowerment » de nombreuses communautés dans le monde. Mais à la condition de prendre le tournant de l'union et de sa réalisation dans les nouvelles frontières numériques. A la condition de savoir donner aux citoyens un contenu toujours attractif, au plus proche de leurs usages. Il faudra pour cela convaincre, tous ensemble, les pouvoirs publics de la nécessité d'un numérique citoyen, d'un numérique public, indépendant des grandes puissances financières. Les convaincre aussi et enfin de l'urgence de réinstaurer dans nos sociétés une véritable presse libre et indépendante, au service des citoyens et de la démocratie.

## **Pour des aides publiques aux médias associatifs**

Ce rapport montre très largement à quel point les médias associatifs, au-delà de leur simple définition de « médias », sont des outils privilégiés du développement local. Ils sont à ce titre des relais efficaces des politiques territoriales. C'est à ce titre notamment que le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique soutient les radios associatives de catégorie A, par son aide principale au fonctionnement, par une aide à l'équipement, mais aussi par le biais de son aide sélective. Cette aide sélective est distribuée aux radios selon une série de critères jugeant de la pertinence de l'action locale de la radio. Elle a pour objet de soutenir les services de radio en fonction de leurs actions dans les domaines suivants : la diversification des ressources, la formation professionnelle des salariés et la consolidation des emplois, la culture et l'éducation, l'intégration et la lutte contre les discriminations, l'environnement et le développement local, la part des émissions produites par la radio.

Mais si cette aide existe, bien qu'insuffisante, pour les radios, rien n'existe en revanche pour les autres médias associatifs de communication sociale de proximité. Jamais les télévisions ou les journaux associatifs n'ont eu, comme les radios en 1981<sup>7</sup>, le coup de pouce de l'histoire qui aurait pu les mener vers la reconnaissance institutionnelle.

De longue date maintenant, la Fédération des Vidéos de Pays et de Quartiers, fédération des télévisions associatives et participatives, revendique la mise en place d'un fonds de soutien à l'expression audiovisuelle, incluant aussi les télévisions. Celle-ci est une nécessité, comme l'est une aide nationale aux journaux de presse associative, laissés pour compte des aides publiques à la presse écrite.

Le soutien de la presse libre et indépendante est tout d'abord du rôle de l'Etat, car il s'agit bien aujourd'hui de permettre la liberté et l'indépendance éditoriale des médias hors du champ financier qui les contraint éditorialement, et en accord avec les préceptes de l'après seconde guerre mondiale, lorsque le Conseil National de la Résistance proclamait la nécessité d'une presse libre et indépendante des grandes puissances financières.

L'action des médias associatifs locaux se situe essentiellement sur leurs territoires, qu'ils animent et participent à développer, démocratiquement, socialement, économiquement. Ils représentent donc des outils majeurs pour les territoires et leurs institutions, au service de leurs habitants. C'est pourquoi il est aussi particulièrement nécessaire que les collectivités locales les soutiennent. Pour

---

<sup>7</sup> En 1981, les radios pirates ont marqué la campagne présidentielle, notamment à travers les liens et les combats communs de radio Riposte et du candidat François Mitterrand.

que l'information continue de vivre dans tous les bassins de vie, y compris ceux ne représentant pas d'intérêts commerciaux suffisants et abandonnés des médias traditionnels (à l'exception de la Presse Quotidienne Régionale qui continue tant bien que mal à jouer son rôle en local, mais dont les contenus s'appauvrissent parfois...). Pour que les contenus médiatiques produits continuent d'être les reflets de la richesse et de la diversité des territoires. Pour que les notions de démocratie locale et de liberté d'expression continuent à prendre sens pour tout un chacun.

Déjà certaines communes ou des conseils généraux soutiennent leurs médias locaux. Mais ce n'est toutefois pas encore une règle générale et ces soutiens dépendent de la conviction des édiles locaux. Déjà, le conseil Régional de Rhône-Alpes abonde l'aide à l'équipement du FSER pour les radios associatives, il accompagne la structuration de réseaux comme MédiasCitoyens ou la CRANC-RA à travers des contrats d'objectifs pluriannuels, il soutient aussi divers médias associatifs régionaux à travers des appels à projets.

Pour autant, il n'existe encore aucune aide structurelle pour les médias associatifs. Aucune aide qui puisse permettre à ceux-ci d'appréhender leurs dépenses de fonctionnement plus sereinement. Selon notre étude, les médias de la région placent le manque de moyens financiers au premier plan de leurs difficultés .

Les budgets de ces médias sont légers et une aide publique ne représenterait qu'une infime partie des budgets consacrés à d'autres structures, ou même d'autres médias par les collectivités publiques. On sait par ailleurs que pour ces structures, chaque aide publique est potentiellement un levier vers l'obtention d'autres ressources.

Si l'on admet que les critères cités plus haut mis en place par le fonds de soutien à l'expression radiophonique sont pertinents pour juger de l'action locale des médias, alors il peut devenir aisé d'envisager une aide publique régionale aux médias associatifs. Soutenus financièrement au regard de l'accomplissement de leur mission de communication sociale de proximité, mesuré critère par critère, les médias progresseront qualitativement et continueront de se définir autour de cette notion de communication sociale de proximité. Ils se constitueront davantage encore comme outils du développement social et solidaire des territoires, vecteurs d'une information citoyenne libre et indépendante, acteurs de l'éducation populaire et du développement de la citoyenneté.